

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 30 janvier 2026 à 20h00 selon convocation en date du 26 janvier 2026

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mme MINARD - Mrs SIRIEIX - BRAZ - MICHOUX - BOUILHAC - VERNIENGEAL - TRONCHE - Mme BRAULT - M BUSSIERE

Secrétaires de séance : Mrs MICHOUX et TRONCHE

Délibération N°2026-003 : Approbation des statuts de Haute Corrèze Communauté

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 3 octobre 2025 portant modification des statuts de Haute-Corrèze Communauté ;

Considérant la délibération n° 2025-05-02 en date du 4 décembre 2025 de Haute-Corrèze Communauté approuvant la modification des statuts ;

Monsieur le maire explique qu'il convient d'approuver la mise à jour des statuts de Haute-Corrèze Communauté telle que présentée en annexe.

Monsieur le Maire invite donc le conseil municipal à délibérer sur ces modifications statutaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- APPROUVE la modification statutaire ci-dessus ;
- APPROUVE les nouveaux statuts ci-annexés ;
- DEMANDE à monsieur le Préfet de bien vouloir adopter l'arrêté requis dès lors que les conditions de son édition seront remplies.

Certifié conforme par Frédéric BIVERT, Mairie de LIGINIAC, le 30 janvier 2026.
Au registre sont les signatures

Membres	12
Présents	12
Représentés	0
Votants	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le 04/02/2026
ID : 019-211911300-20260130-DCM2026003-DE

Berger Levraud

